



APPROVISIONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Le saviez-vous ?



Les initiatives vertes en milieu du travail peuvent toucher les achats, la gestion des déchets, et même l'organisation des événements.



Une politique d'achat et de gestion éco-responsable a **plusieurs avantages** :

- ▶ **Ecologique** : Influence la production et le marché par la réduction des empreintes écologiques liées à la production et à la consommation.
- ▶ **Economique** : Permet de réduire les coûts liés aux achats, au transport et à la gestion des déchets et renforce l'économie locale.
- ▶ **Social** : Favorise l'achat et le développement local, améliore les relations avec les parties prenantes et la population.
- ▶ **Réputationnel** : Les fournisseurs, clients, employés et partenaires sont plus motivés de collaborer avec une entreprise socialement responsable et respectueux de l'environnement.

En adoptant une politique d'approvisionnement éco-responsable...je réduis mes coûts, protège l'environnement et améliore l'image de mon organisation.



Que puis-je faire pour instaurer une politique éco-responsable et solidaire ?



AU BUREAU

- ▶ J'intègre les critères écologiques et sociaux dans les termes de référence.
- ▶ L'influence les modes de consommation responsables en consommant des produits écologiques.

POUR MES ACHATS ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS

- ▶ J'adopte une politique volontariste d'achat responsable et solidaire, en choisissant des produits écologiques et issus du commerce équitable.
- ▶ J'informe et sensibilise les collègues sur l'objet et les résultats attendus de la mise en place de cette politique d'achat.
- ▶ Je fais le suivi et évaluation de nos engagements avec des indicateurs appropriés et je communique les résultats obtenus.
- ▶ Je fais l'inventaire des principaux achats de biens et de services de mon organisation/service.
- ▶ J'ajoute les références écologiques et sociales dans le répertoire des fournisseurs.
- ▶ Je mets en place des critères écologiques et sociaux dans les grilles d'évaluation des fournisseurs.
- ▶ J'insère des clauses relatives au respect de l'environnement dans les contrats de tous les fournisseurs.
- ▶ J'accompagne mes fournisseurs dans le processus d'appropriation des différentes clauses.



POUR EN SAVOIR PLUS